

## NOUS CONTACTER

N° client : 6 022 562 580  
Identifiant Internet :  
CONTIOS.JEROME@ORANGE.FR

### Par Internet

edf.fr

application mobile : EDF & MOI

mail : serviceclient@edf.fr

### Par téléphone

Du lundi au samedi dès 8h et jusqu'à 20h

3404

(Service gratuit + prix appel)

Mon Compte Sur Serveur Vocal

09 70 83 33 33

(Service gratuit + prix appel)

### Par courrier

EDF SERVICE CLIENTS TSA 21941  
62978 ARRAS CEDEX 9

### Urgence dépannage Electricité (Enedis)

0972675046 (Service gratuit + prix appel)

## NOUS ADRESSER VOTRE CHEQUE ENERGIE

### Par internet

<https://www.chequeenergie.gouv.fr>

### Par courrier

EDF TSA 81401  
87014 LIMOGES Cedex 1

### Lieu de consommation

. IMPASSE DES BARTHES  
46340 DEGAGNAC

### Titulaire du contrat

Mme COUDERC CAROLINE

### Votre contrat

N° de client : 6 022 562 580

N° de compte : 4 08 4 041 959 435

(numéro à transmettre pour le règlement de vos factures)

Electricité "Vert Électrique"

- Point de livraison (PDL) :  
N° 23 489 290 855 150
- Puissance : 15 kVA
- Base



Mme COUDERC CAROLINE  
. IMPASSE DES BARTHES  
46340 DEGAGNAC

### Facture du 14/05/2025

N° 32 116 247 297

|                             |          |
|-----------------------------|----------|
| Electricité (relevé Enedis) | 191,20 € |
| TVA                         | 31,58 €  |

Facture TTC

222,78 €

Montant total

222,78 €  
TTC

Prélevé le  
30/05/2025

### Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 13/07/2025.
- Relève automatique de votre compteur électricité vers le 13 de chaque mois.



### Prélèvement automatique

Le montant de 222,78€ sera prélevé le 30/05/2025 sur le compte ci-dessous :

Titulaire du compte : couderc Caroline  
Compte bancaire : FR7617807\*\*\*\*89\*\*\*\*\*253\*\*\*

Détail de la facture du 14/05/2025 N°32116247297



Votre contrat Electricité

"Vert Électrique" - 15 kVA - Option Base - Compteur communicant n°02217610414400

|                                                         |                   |                   |           |               | Prix €HT/mois | Montant €HT | TVA  |
|---------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|-----------|---------------|---------------|-------------|------|
| Abonnement                                              |                   |                   |           |               |               |             |      |
| Base - 15kVA - du 14/03/25 au 13/05/25                  |                   |                   |           |               | 19,46         | 38,92       | 5,5% |
| Base - 15kVA - du 14/05/25 au 13/07/25                  |                   |                   |           |               | 19,46         | 38,92       | 5,5% |
| Déduction - Base - 15kVA - du 14/03/25 au 13/05/25      |                   |                   |           |               | 19,46         | -38,92      | 5,5% |
| Total Abonnement (dont acheminement 31,76 €)            |                   |                   |           |               |               | 38,92       |      |
|                                                         | Relevé début      | Relevé fin        | Conso kWh | Prix €HT/kWh  | Montant €HT   | TVA         |      |
| Consommation                                            |                   |                   |           |               |               |             |      |
| Base - 15kVA - du 14/03/25 au 13/05/25                  | 10801<br>(Enedis) | 11666<br>(Enedis) | 865       | 0,1343        | 116,17        | 20,0%       |      |
| Total Consommation (dont acheminement 25,28 €)          |                   |                   | 865       |               | 116,17        |             |      |
|                                                         |                   |                   | Conso kWh | Prix €HT/ kWh | Montant €HT   | TVA         |      |
| Taxes et Contributions                                  |                   |                   |           |               |               |             |      |
| Accise sur l'électricité                                |                   |                   | 865       | 0,03370       | 29,15         | 20,0%       |      |
| Contribution Tarifaire d'Acheminement Electricité (CTA) |                   |                   |           |               | 6,96          | 5,5%        |      |
| Total Taxes et Contributions                            |                   |                   |           |               |               | 36,11       |      |
| Total Electricité hors TVA                              |                   |                   |           |               |               | 191,20      |      |

En conclusion

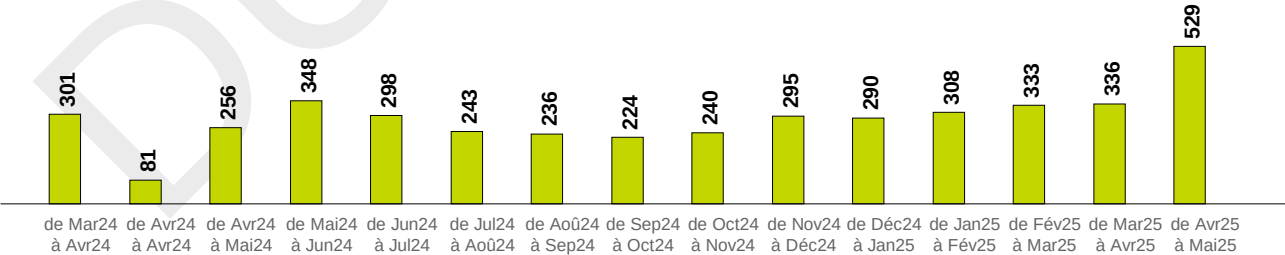
|                                              |          |                                  |
|----------------------------------------------|----------|----------------------------------|
| Total facture hors TVA du 14/05/2025         | 191,20 € | Montant total<br>222,78 €<br>TTC |
| TVA 20,00 % sur un montant total de 145,32 € | 29,06 €  |                                  |
| TVA 5,50 % sur un montant total de 45,88 €   | 2,52 €   |                                  |
| Total facture TTC du 14/05/2025              | 222,78 € |                                  |



Evolution de votre consommation facturée en kWh



Votre consommation en Electricité





## Des infos à portée de main !

Des explications concernant les taxes et contributions sur  
[particulier.edf.fr/taxes](http://particulier.edf.fr/taxes)

Mieux comprendre les détails de votre facture sur  
[particulier.edf.fr/facture](http://particulier.edf.fr/facture)

Etre informé sur les prix sur  
[particulier.edf.fr/prix](http://particulier.edf.fr/prix)

## Pour votre information

### Données personnelles

Nous vous invitons à consulter la mise à jour de notre charte de protection des données, disponible sur notre site [particulier.edf.fr](http://particulier.edf.fr) via l'onglet "Données personnelles" en bas de page. Vous pouvez aussi la demander à votre conseiller EDF, dont les coordonnées sont rappelées en première page de cette facture

### Prix

Electricité : Le montant de l'accise a évolué le 01/02/2025. Le montant de la CTA a évolué le 01/02/2025. Conformément à l'article 8 de vos CGV, les prix de votre offre ont évolué le 14/03/2025. Plus d'information sur le site [edf.fr](http://edf.fr).

### Taxes et contributions

La CTA, l'accise sur les gaz naturels, l'accise sur l'électricité évoluent conformément à la réglementation  
 CTA électricité : 21,93% de la part acheminement de l'abonnement

### Pénalités de retard

Conformément aux conditions générales de vente, à défaut de paiement intégral dans le délai prévu pour leur règlement, les sommes dues seront majorées de plein droit de pénalités de retard calculées sur la base d'une fois et demie le taux d'intérêt légal appliqué au montant de la créance TTC. Le montant de ces pénalités ne peut être inférieur à 7,50 €.

### Mentions relatives à votre contrat d'électricité :

Résiliation possible du contrat à tout moment sans préavis ni pénalité.  
**Offre de marché.**

**Les garanties d'origine certifient qu'une quantité d'électricité d'origine renouvelable, équivalente à la consommation du client, est injectée sur le réseau électrique.**

**Origine 2023 de l'électricité de votre offre, certifiée par des Garanties d'Origine : 97% hydraulique, 2% éolien, 1% biomasse.**

**Origine 2023 de l'électricité vendue par EDF et indicateurs d'impact environnemental sur [www.edf.fr/origine-de-l-electricite-fournie-par-edf](http://www.edf.fr/origine-de-l-electricite-fournie-par-edf)**

Votre mode de consommation a peut être évolué. Assurez vous que votre consommation annuelle corresponde bien à l'option que vous ayez souscrite et si besoin, contactez nous !

### Vous souhaitez faire une réclamation écrite ?

**Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes**, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais

- **Etape 1** : vous adressez votre réclamation par internet à [particulier.edf.fr](http://particulier.edf.fr) ou par courrier à EDF SERVICE CLIENTS - TSA 21941 - 62978 ARRAS CEDEX 9.
- **Etape 2** : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation par internet à [particulier.edf.fr](http://particulier.edf.fr) ou par courrier à EDF Service Consommateurs - TSA 31942 - 62978 ARRAS CEDEX 9.

Si vous avez sollicité par écrit le Service Clients, puis le Service Consommateurs, et si vous restez en désaccord avec la réponse du Service Consommateurs, vous pouvez saisir directement et gratuitement le Médiateur de la Consommation du groupe EDF sur le site <https://mediateur.edf.fr> ou, par courrier au : Médiateur du groupe EDF - TSA 50026 - 75804 PARIS CEDEX 8.

Indépendamment de ces recours, si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir directement et gratuitement le médiateur national de l'énergie sur [www.energie-mediateur.fr](http://www.energie-mediateur.fr) ou, par courrier, au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : [www.energie-info.fr](http://www.energie-info.fr), le site d'information des pouvoirs publics,

**0 800 112 212** Service & appel gratuits

Pour de plus amples informations, reportez-vous aux Conditions Générales de Vente ou rendez-vous sur [cgv.edf.com](http://cgv.edf.com)



DUPLICATA

Mme COUDERC CAROLINE  
. IMPASSE DES BARTHES  
46340 DEGAGNAC

Le 14 Mai 2025,

Objet : les Conditions Générales de Vente (CGV) de votre offre évoluent.

Madame,

**Ce document vous est adressé à titre d'information. Les évolutions de vos CGV ne remettent pas en cause votre fourniture d'électricité et vous n'avez aucune démarche à faire.**

Les CGV de votre offre d'électricité évoluent<sup>(1)</sup> pour intégrer les recommandations récentes des lignes directrices publiées par la Commission de régulation de l'énergie (CRE). Ces lignes directrices, auxquelles nous avons choisi de souscrire, ont pour objectif de renforcer la transparence vis-à-vis de nos clients et la lisibilité de nos offres d'électricité et de gaz. **Les nouvelles CGV s'appliqueront à compter du 14 mars 2025.**

L'objectif de ce courrier ? Vous aider à mieux comprendre les principales évolutions des CGV. En voici, ci-dessous, un résumé en quelques lignes.

#### **Article II de l'annexe offre - Objet**

La nouvelle rédaction précise les modalités d'évolution des prix conformément aux mesures de la CRE. Nos prix HT continueront d'évoluer deux fois par an après envoi d'un courrier de prévenance au moins un mois à l'avance. Un plafond maximum de cette évolution est introduit pour les 12 premiers mois du contrat.

Vous pouvez consulter vos nouvelles CGV dans leur intégralité sur le site particulier.edf.fr ou en appelant le numéro de téléphone figurant sur votre facture. Si ces nouvelles conditions ne vous conviennent pas, vous disposez d'un délai de 3 mois, à compter de la date de réception de cette communication, pour résilier votre contrat, sans frais.

(1) Si vous avez souscrit votre contrat à compter du 14 mars 2025, vos CGV prennent déjà en compte les nouvelles dispositions.

